ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION FES-MEKNES
PROVINCE DE BOULEMANE
CERCLE DE MARMOUCHA
CAIDAT AIT EL MANE
COMMUNE D'AIT EL MANE

Avis d'achat sur bons de commande n° : 35/2026

Le Président du Conseil Communal d'Ait El Mane, procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation :

AMENAGEMENT DES SEGUIAS.

- **Consistance de la prestation :**

N°	Désignation	Unité	Quantité	Garanties exigés
1	Déblais en terrain de toute nature y /c le rocher, dans l'eau et toute profondeur, abattage d'arbres	M3	24,75	Caution bancaire d'un montant de 3 000,00 DHS avant la confirmation du bon de commande
2	Remblais des tranchés et ouvrages d'Art	M3	5,775	
3	Gros béton	M3	2	
4	Gorges pour solins	ML	148,5	
5	Hérissonnage de 0.20 m exécuté en pierres sèches	M2	55	
6	Béton pour béton légèrement armé dosé à 300 kg de ciment CPJ 45/M3	M3	10	
7	Aciers HA	Kg	290	
8	Joints de dilatation en water stop	ML	5	
9	Fourniture et pose de ferronneries	Kg	11	

Lieu d'exécution : Commune d'Ait El Mane.

Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : 30 jours à compter du lendemain de l'engagement du Bon de Commande.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 24/11/2026 à 11h00min

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma .

Le Président de la Commune D'Ait El Mane

Président
Driss AIT BEL-LAHCEN
الرئيس
ادريس ايت بلحسن